



Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications
SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03
CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27
Site - www.cgt-postaux.fr - E.mail : cgt.postaux@orange.fr



Paris, le 3 Janvier 2022

L'HEURE EST À LA MOBILISATION POUR LES SALAIRES !

JEUDI 27 JANVIER :
**LA CGT APPELLE L'ENSEMBLE
DES POSTIÈRES ET DES POSTIERS
À FAIRE GRÈVE ET À MANIFESTER
POUR LES SALAIRES !!!**



RENDEZ-VOUS 11H30, PLACE DE LA BASTILLE !

Les dernières Négociations Annuelles Obligatoires du 15 décembre portant sur l'emploi et les salaires ont démontré, une nouvelle fois, le mépris de nos dirigeants pour les postières et les postiers. Les mesures annoncées ne répondent pas à l'absolue nécessité d'augmenter les salaires. Les agents, en première ligne durant la crise Covid, accusent aujourd'hui une direction hors-sol et méprisante, incapable de reconnaître l'engagement des personnels. Car pour les agents, c'est la misère : un postier embauche au SMIC et après 25 ans de carrière, il touche seulement à peine plus de 1500 euros. Dans le même temps, tout augmente : le gaz : +75%, l'électricité : + 50%, les produits frais : + 45%, le blé : + 30%, le carburant : +14% et le timbre... + 160% en dix ans !!!

Inlassablement, la CGT et les postiers vont continuer de lutter pour exiger de meilleures conditions de travail, des emplois supplémentaires et la ré-internalisation des activités (*colis notamment*). Si les actions locales permettent de faire reculer la Direction, il faut également agir tous ensemble, dans tous les services pour exprimer notre colère. C'est ce que la CGT propose le 27 janvier prochain : agir tous ensemble, le même jour, pour peser sur les négociations salariales.

Reconnaître la technicité de nos métiers et l'engagement quotidien des postiers

Les postiers veulent plus de reconnaissance de leurs qualifications et de meilleurs salaires. En 20 ans, les métiers ont profondément changé et demandent davantage de technicité (*outils informatiques, nouveaux process*). Les agents se sont adaptés tant bien que mal aux nouveaux horaires, aux nouvelles organisations de travail, aux nouvelles missions... mais leurs efforts ne sont jamais reconnus sauf par des remerciements de pacotille. Surtout, leurs salaires sont bloqués et leur pouvoir d'achat a drastiquement baissé en 10 ans.

La lutte paie : des milliers d'euros récupérés pour les postiers grâce à l'action de la CGT

Des victoires locales ont été obtenues dans de nombreux établissements grâce à la mobilisation des postiers, sous l'impulsion de la CGT. Ainsi, des milliers d'intérimaires et de titulaires ont touché des milliers d'euros suite à des requêtes et des mobilisations impulsées par la CGT. En effet, de nombreuses primes n'étaient pas versées par les directions. Nous avons eu gain de cause ! Il s'agit là d'une avancée majeure obtenue par la seule CGT et à mettre à l'actif des luttes. Mais cela ne remplacera jamais la nécessaire et juste augmentation des salaires à laquelle tous les postiers ont droit. Les primes sont toujours aléatoires et soumises à des critères abjects, le salaire, lui, c'est pour la vie !

LE 27 JANVIER :

**NOUS REMETTRONS LA PÉTITION CGT
SUR LES SALAIRES QUI A RECUEILLIE
PLUS DE 30 000 SIGNATURES**

**ET NOUS APPELONS LES POSTIÈRES ET LES POSTIERS
À SE MOBILISER MASSIVEMENT PAR LA GRÈVE !**



CONTINUONS D'EXIGER POUR LES POSTIÈRES ET LES POSTIERS :

- L'augmentation de tous les salaires
- Le dégel du point d'indice et rattrapage du blocage des dernières années
- 2000 €uros brut comme salaire minimum
- Le doublement du salaire sur l'ensemble de la carrière
- Le versement immédiat d'un 13^{ème} mois
- L'égalité salariale femme/homme
- Le versement d'une prime exceptionnelle de 1000 euros

**LE JEUDI 27 JANVIER, TOUTES ET TOUS EN GRÈVE
TOUTES ET TOUS AU RASSEMBLEMENT
PLACE DE LA BASTILLE À 11H30**

 *Bulletin d'Adhésion*

Je sousigné(e), déclare adhérer à la Fédération Nationale des Salariés
du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications CGT
263, Rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex

Mme Mlle Mr NOM _____ Prénom _____
Adresse _____
Code Postal : _____ Ville : _____
Adresse Mail : _____ Téléphone : _____
N° de Sécurité Sociale : _____
Entreprise : _____
Site et ville : _____
Classifications (1) : Employé, Technicien, AM, Cadres, _____ Grade : _____
Fonction / Métier : _____ Indice ou coefficient : _____ Salaire net : _____
Année d'entrée aux PTT ou dans l'entreprise : _____ Date de Naissance : _____
Temps Complet Temps Partiel

A _____, le _____ Signature : _____

Je désire le prélèvement automatique de mes cotisations OUI NON
(1) Rayer les mentions inutiles



Codifications
(à remplir par le Syndicat)

Syndicat Départemental : _____
Section : _____
Activités Postales
Activités Télécom
Catégories
Cadres
Retraités
Pré-retraités
Fonctionnaire
CDI
Autres : _____
Activités
Commerciale
Gestion
Technique
Acheminement
Distribution
Colis
Guichet
Service Financier
Informatique
Centre d'Appel

Cotisation
Mensuelle 1 %